In Fine éditions d'art
10 Boulevard de Grenelle
75015 Paris
Tél. : 01 87 39 84 62
contact@infine-editions.fr

ISBN : 978-2-38203-117-9
12/04/2023
Couverture
Format
104 p. / 100 ill.
Français

25 €

Retrouvez et feuilletez des extraits de tous nos livres sur www.infine-editions.fr

Diffusion France
PROLIVRE Tél. 01 44 39 22 26
Hachette LDS Tél. 01 30 66 20 66

Diffusion Export
Hachette Livre International
Tél. 01 55 00 11 00

SÉDUCTION & POUVOIR

L'ART DE S'APPRÊTER À LA COUR AUX XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES

SOUS LA DIRECTION D'ANNE CAMILLI ET KAREN CHSTAGNOL

Ce catalogue est publié à l'occasion de l'exposition « Séduction et Pouvoir. L'art de paraître à la cour » présentée au Musée du Domaine royal de Marly du 14 avril au 27 août 2023.

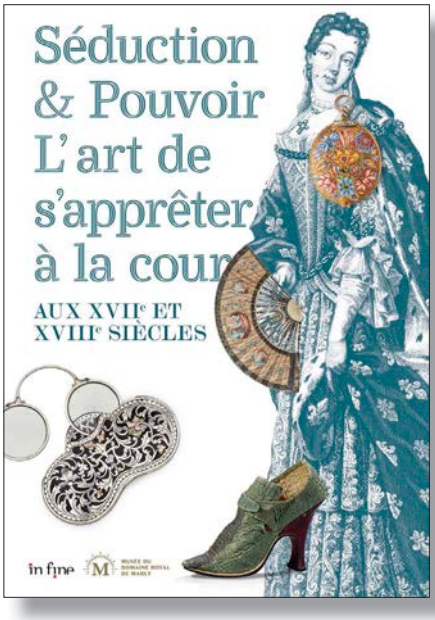

Les auteurs :

Anne Camilli, fondatrice du Musée À la Carte ®,

Karen Chastagnol, directrice du Musée du Domaine royal de Marly

Avec les contributions de **Alice Camus**, **Georgina Letourmy-Bordier**, **Grégory Maugain** et **Corinne Thépaut-Cabasset**.

Entre les règnes de Louis XIV et de Louis XVI, Versailles puis Paris se disputent le titre de capitale de la mode. Entre désir de séduction, affirmation du pouvoir et désir de signifier un statut social, les accessoires de mode et de beauté viennent appuyer sous l'Ancien Régime une nouvelle mise en scène de soi. Chaque parure, chaque geste, chaque attitude répond à des codes qui ne cessent d'évoluer et accompagnent ainsi les modes et les mœurs. Le corps est paré de divers artifices qui rivalisent d'audace et de distinction. Quels rôles jouent ces ornements dans le contexte de la cour ?

L'exposition du Musée du Domaine royal de Marly retrace les usages de ces objets, de la tête aux pieds : coiffes, perruques, maquillage, parfums, ornements du vêtement, bijoux, objets de galanterie, chaussures.

MUSÉE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY

Mots-clés : Histoire de la mode / Mode française / Histoire de France / Louis XIV / Louis XV / Louis XVI / Accessoires de mode / Dentelle / Textile / Parfum / Bijou / Parure / Montre / Attributs / Perruque / Chaussure / Ornement

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr

cat. 1
L'État glorieux et florissant de la famille royale par le nombre et le mérite des princes et princesses qui la composent
Gravure
1690
H. 46,5 ; L. 56 cm
Musée du Domaine royal de Marly

11

Introduction

Être et paraître

ACCESSOIRES DE MODE, PARURES & ORNEMENTS

KAREN CHASTAGNOL

Entre les règnes de Louis XIV et de Louis XVI, Versailles puis Paris se disputent le titre de capitale de la mode. L'étiquette et le cérémonial de cour amènent le roi Louis XIV et son entourage à rivaliser dans l'art du paraître et de la coquetterie. La cour de France est le creuset de la création de normes vestimentaires singulières, caractérisées par le luxe et l'expression de la hiérarchie des rangs[1]. Chaque accessoire, chaque geste, chaque attitude répond à des codes qui ne cessent de changer, accompagnant ainsi les modes et les mœurs. Cette construction de l'apparence requiert de connaître les usages et les règles et de s'y conformer pour bénéficier de la faveur royale et pour attester de son identité sociale. Le corps, dans une intention performative, est paré de divers artifices : perruques, maquillage, bijoux, parfums, dentelles, objets de poche et de galanterie. Ces accessoires de mode et de beauté sont adoptés par la noblesse française et les visiteurs de la cour qui rivalisent d'audace et de distinction dans le choix de leurs parures. Qu'elles soient rhétoriques ou esthétiques, ces armes de séduction servent l'esprit d'une société élitiste où se mêlent des enjeux amoureux, politiques et religieux.

1 Isabelle Pareys, « La cour de France, fabrique de normes vestimentaires à l'époque moderne », dans Véronique Beaulande-Barraud, Julie Claustre et Elsa Marmursztejn (dir.), *La Fabrique de la norme. Lieux et modes de production des normes au Moyen Âge et à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2012, p. 225-238.

cat. 2
Charles-Germain de Saint-Aubin (1721-1786), attribué à
Dame en robe de cour avec panier, garnie en hermine mouchetée
1785
H. 52,8 ; L. 25,8 cm
Paris, musée des Arts Décoratifs

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr

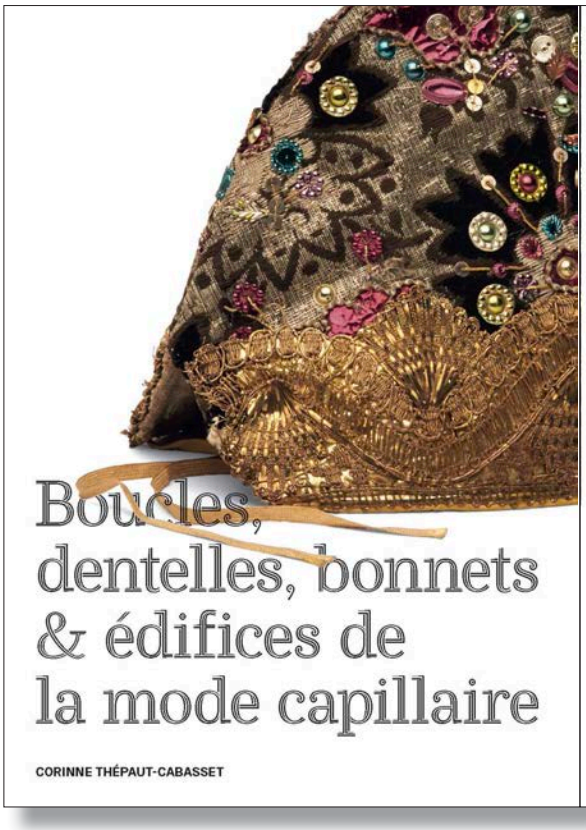

Boucles, dentelles, bonnets & édifices de la mode capillaire

CORINNE THÉPAUT-CABASSET

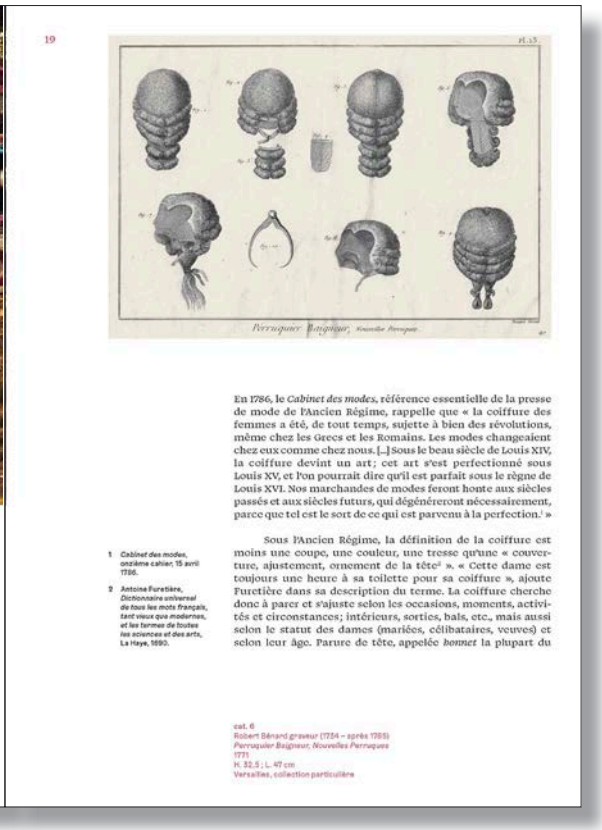

19

En 1786, le *Cabinet des modes*, référence essentielle de la presse de mode de l'Ancien Régime, rappelle que « la coiffure des femmes a été, de tout temps, sujette à bien des révolutions, même chez les Grecs et les Romains. Les modes changeaient chez eux comme chez nous. [...] Sous le beau siècle de Louis XIV, la coiffure devint un art; cet art s'est perfectionné sous Louis XV, et l'on pourrait dire qu'il est parfait sous le règne de Louis XVI. Nos marchandes de modes feront honte aux siècles passés et aux siècles futurs, qui dégénéreront nécessairement, parce que tel est le sort de ce qui est parvenu à la perfection.[1] »

Sous l'Ancien Régime, la définition de la coiffure est moins une coupe, une couleur, une tresse qu'une « couverture, ajustement, ornement de la tête[2] ». « Cette dame est toujours une heure à sa toilette pour sa coiffure », ajoute Furetière dans sa description du terme. La coiffure cherche donc à parer et s'ajuste selon les occasions, moments, activités et circonstances; intérieurs, sorties, bals, etc., mais aussi selon le statut des dames (mariées, célibataires, veuves) et selon leur âge. Parure de tête, appelée *bonnet* la plupart du

1 *Cabinet des modes*, onzième cahier, 15 avril 1786.

2 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel de tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, 1690.

cat. 6
Robert Bénard graveur (1734 – après 1785)
Perruquier Baigneur, Nouvelles Perruques
1771
H. 32,5 ; L. 47 cm
Versailles, collection particulière

Mouche & rouge : les attributs de la mode et de la beauté

CORINNE THÉPAUT-CABASSET

29

La mouche, ou grain de beauté artificiel, est une des inventions de l'Ancien Régime pour mettre en valeur et décorer le corps. Ce que l'on appelle alors mouche est un petit morceau d'étoffe de soie, de taffetas, de velours ou de satin noir, préparé – c'est-à-dire gommé en dessous –, taillé en rond, en cercle ou en diverses formes, que les dames et les hommes, aux XVIIe (cat. 1) et XVIIIe siècles, plaçaient sur leur visage pour camoufler un défaut de leur peau, ou pour au contraire l'embellir en faisant paraître leur teint plus blanc[1]. Des professionnelles appelées *faiseuses de mouches* préparaient ces artifices de la beauté et de la séduction.

Ces mouches étaient proposées à toutes sortes de gens et à tous les prix. Il y en avait de toutes les façons : des mouches pour adoucir les yeux, celles pour parer le visage, celles pour mettre sur le front ou pour placer sur le buste. Dans le poème en prose, « La Bonne Faiseuse » (1661), l'auteur écrit : « Pourvu qu'une adroite main / Les sache bien mettre en usage / On ne les met jamais en vain[2] ». Les mouches devinrent le véritable emblème de la coquetterie. L'Église attaqua vivement l'emploi des mouches, considérées comme l'essence même de la vanité. Dans son *Dictionnaire des choses*, publié en 1690, Antoine Furetière prévient que « les dévots crient fort contre les mouches comme étant une marque de grande coquetterie[3] ».

C'est par ce long poème en prose de 1661, mentionné plus haut, que la *faiseuse de mouches* devient un thème littéraire. La mouche y est comparée à l'abeille et le visage d'une femme à une fleur sur laquelle, comme les abeilles, la mouche se pose. Le texte clamait que la mouche pouvait rendre une femme irrésistible, et que si l'objet de son désir, son galant, « s'il n'est aujourd'hui pris, il le sera demain; / Qu'il soit indifférent ou qu'il fasse le vain, / À la fin la mouche le pique[4] ».

Les *mouches* étaient fabriquées en différentes tailles et formes, pour lesquelles elles avaient des appellations spécifiques : « celles taillées en long sont appelées des *assassins* » énumère Furetière dans son dictionnaire. Dans un pays gouverné par les lois de la galanterie, la mouche attirait l'attention et donnait au visage une expression unique. La *passionnée* se plaçait tout près de l'œil, la *baiseuse* au coin de la bouche, la *coquette* sur la lèvre, l'*effrontée* sur le nez, la *majestueuse* sur le front, la *galante* au milieu de la joue, et celles posées dans le creux de la joue lorsque l'on rit s'appelait l'*enjouée*. Il y en avait d'autres encore, appelées la *discrète* et la *vertueuse*.

1 Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts et des métiers*, Neuchâtel, Samuel Faulche, 1751-1780 (1re édition).

2 « La Bonne Faiseuse », *Recueil de pièces en prose, les plus agréables de ce temps, composées par divers auteurs*, Paris, 1661, vol. IV.

3 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel de tous les mots français, tant vieux que modernes*, op. cit., La Haye, 1690.

4 « La Bonne Faiseuse », *Recueil de pièces en prose, les plus agréables de ce temps, composées par divers auteurs*, op. cit.

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr

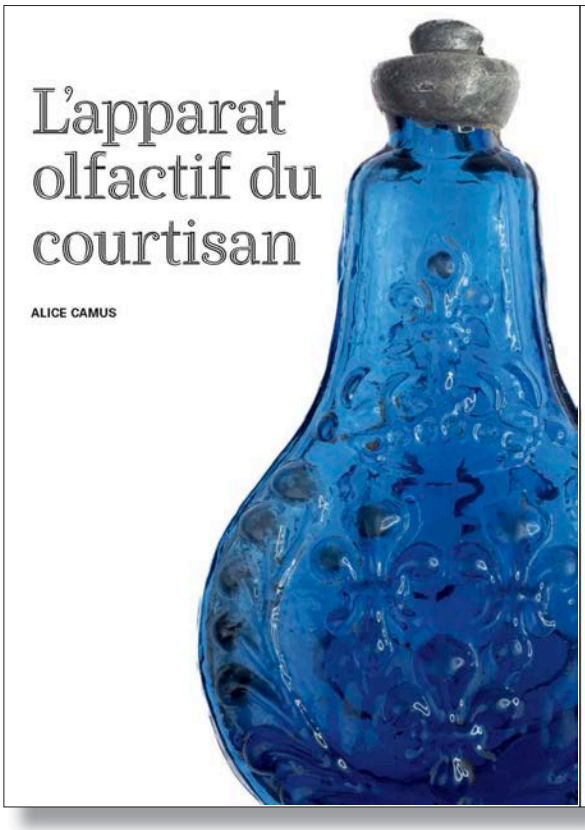

L'apparat olfactif du courtisan

ALICE CAMUS

1 Alain Corbin, *Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, Aubier, 1982.

Dans le domaine de la parfumerie, la société de cour joue un rôle prépondérant dans l'émergence de cet artisanat par l'usage qu'elle réserve aux produits parfumés. L'environnement curial constitue un terreau fertile pour la diversification de ces articles. Jusqu'au début du règne de Louis XIV, c'est davantage la parfumerie italienne qui fait référence sur le marché européen. Cependant, le contexte social d'italophobie et la politique colbertiste, visant à développer l'indépendance économique du royaume, contribuent à accroître une production nationale de la parfumerie.

Les eaux de senteur

Aujourd'hui, on assimile avant tout le parfum au jus que l'on diffuse sur sa peau ou sur ses vêtements. Sous l'Ancien Régime, les eaux de senteur ne sont pas les produits parfumés les plus vendus. Au contraire, ils représentent une faible proportion tant dans le fonds de boutique des parfumeurs que dans l'ensemble des marchandises achetées par la clientèle. Les gantiers-parfumeurs proposent à la vente des gants parfumés et toute une gamme de cosmétiques et de produits odoriférants : pommades, poudres, fards, rouges, savonnettes, pâtes pour les mains, mouches, pots-pourris, sachets de senteur, pastilles à brûler et eaux de senteur.

Certaines eaux sont composées, c'est-à-dire qu'elles sont fabriquées à partir de plusieurs matières premières différentes. C'est le cas de l'eau de la reine de Hongrie, par exemple, qui connaît un grand succès au XVIIe siècle. Louis XIV lui-même s'en sert, sur recommandation de son médecin Antoine Daquin, pour soulager ses rhumatismes. Cette eau, à base de romarin, est utilisée à la fois dans un but thérapeutique et médical, mais également dans un but hédoniste.

La grande majorité des eaux fabriquées et vendues sont des eaux que l'on qualifierait aujourd'hui d'eaux simples, au sens où elles ne sont composées que d'une seule matière odorante. Ce sont des eaux simples à base de citron, jasmin, fleur d'oranger, lavande, tubéreuse, bergamote, cédrat, limette, thym, ambre, rose, iris… Leur consommation n'est pas genrée, hommes et femmes recourent aux mêmes parfums.

Au XVIIIe siècle, les eaux florales sont les plus consommées, comme l'eau de rose et l'eau de lavande (cat. 29). Cette évolution s'insère dans un changement culturel plus large qui promeut la beauté de la nature, une hygiène corporelle plus présente et une sensibilité accrue à l'environnement olfactif[1]. Cela se retrouve dans les décors des flacons. Ainsi, ce flacon

cat. 29
Deux flacons à odeurs dits « Lavande d'Oxford »
Bohême, première moitié du XVIIIe siècle
Flacon 1 : H. 16,4 ; D. 1,5 cm
Flacon 2 : H. 20,4 ; D. 1,5 cm
Versailles, collection particulière

Orner le vêtement & ses accessoires à la cour

DENTELLES, BRODERIES ET BOUTONS

GÉRALDINE BIDAULT

« Le superflu, chose très nécessaire[1]. »

Par cet aphorisme, Voltaire laisse deviner le goût du luxe, de l'accessoire et du raffinement qui domine son siècle. L'ornement, dont le sens premier désigne une action destinée à embellir, décorer, agrémenter, s'applique de manière privilégiée aux domaines de la décoration, de la mode et du théâtre. Les ornements du vêtement sont déterminants dans l'art du paraître à la cour. En effet, la mode à la française des XVIIe et XVIIIe siècles est marquée par la virtuosité des manufactures, tout particulièrement de dentelle. On sait notamment que le jour de son couronnement en juin 1774, Marie-Antoinette portait un voile en point d'Alençon[2]. La mode est diffusée et commentée à la cour à partir du milieu du XVIIe siècle grâce aux revues publiées à Paris tels le *Mercure galant* et la *Galerie des modes et costumes français*, mais aussi par l'entremise des marchandes de modes apparues dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. En étudiant de plus près l'histoire du costume et des tissus d'ameublement, on peut se demander quelles sont les techniques et les innovations qui font de l'ornement textile un élément déterminant des arts décoratifs des XVIIe et XVIIIe siècles.

La dentelle comme apanage du vêtement de cour

La dentelle compte parmi les attributs de la parure les plus prisés de la cour. Ce tissu à motif ajouré, constitué de fils de soie ou de lin sans trame ni chaîne, est employé à profusion dans le costume masculin et féminin dès le XVIIe siècle : fichus, bonnets, manches à grandes et petites engageantes comportant plusieurs volants superposés de dentelle. De la même manière, cols, canons, manchettes à triples volants, jabots garnissent les habits du roi et de la cour de France. Mais la dentelle n'est pas l'apanage de la frivolité, puisqu'elle sert également d'ornement aux costumes religieux. Au XVIIe siècle apparaît le point dit de Venise, dentelle à aiguilles caractérisée par des motifs floraux à rouleaux et des motifs supplémentaires travaillés en relief. À partir de 1620 ou 1640, on parle de « gros point de Venise », défini par un motif en relief représentant arabesques, volutes fleuries, feuilles d'acanthe, grenades, fleurs de pivoines richement travaillées comme l'atteste ce col d'homme à rabat conservé au musée national de la Renaissance à Écouen, constitué d'une seule pièce et fermé par deux glands de passementerie picotés et exécutés

1 Voltaire (François Marie Arouet dit), « Le Mondain », 1736.

2 Alice Gandin et Julie Romain, « Dentelles de Normandie », dans *Dentelles, quand la mode ne tient qu'à un fil*, Paris, Somogy éditions d'art, 2012, p. 25.

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr

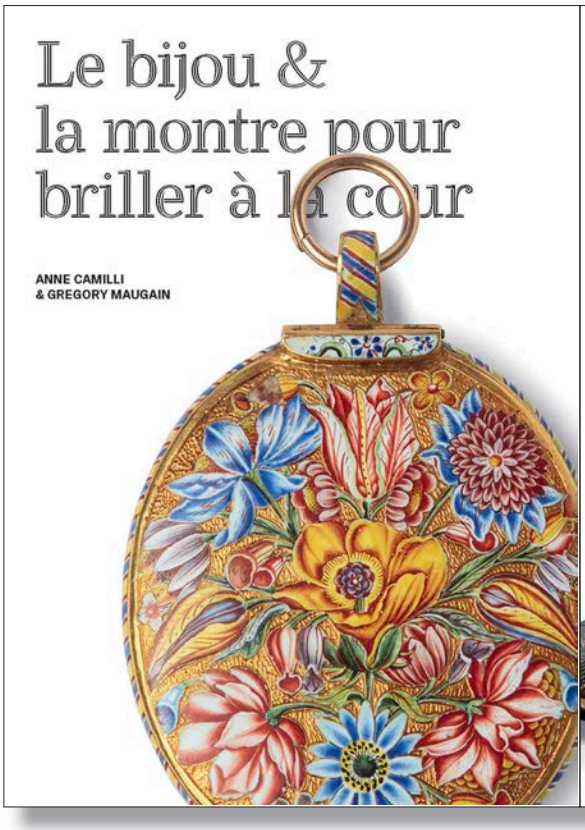

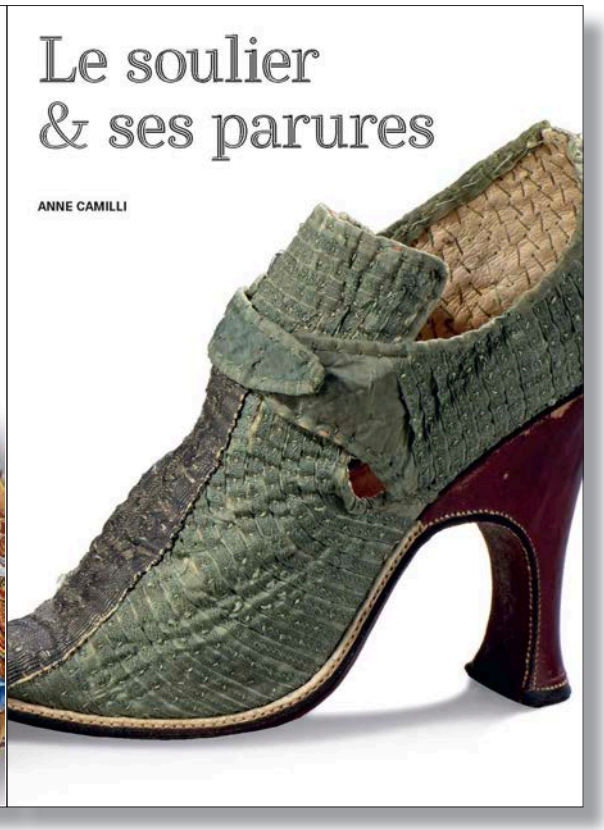

73

1 Rose-Marie Hercle-Monnereau (dir.), *La Fabrique du luxe, les marchands merciers parisiens au XVIIIe siècle*, cat. exp., Paris, Musée Cognacq-Jay / Paris Musées, 2010, p. 9.

2 Sylvia Krüll, « La dynastie des Julliot », *Ibid.*, p. 75

3 Jean Perfettini, *Le Galochat, un matériau mystérieux, une technique oubliée*, Dossiers, Éditions Vial, 2016, p. 16.

4 Matteo Gineselli, « La galanterie de poche : un talent de mode et de goût », dans *À la mode, l'art de paraître au XVIIIe*, Musée d'arts de Nantes, Musée des beaux-arts de Dijon / Gand, Éditions Snoeck, 2021, p. 101.

Les accessoires de poche, éventails, nécessaires, flacons, tabatières et autres billets doux désignés sous le terme d'« objets de galanterie » ou de « galanterie de poche » sont considérés comme des bijoux à part entière et participent au jeu de la séduction et du pouvoir à la cour. Ils relèvent de cet art consommé de la mise en scène, si parfaitement maîtrisé par les courtisans. Grâce à l'épanouissement des arts et des métiers d'arts aux XVIIe et XVIIIe siècles, leur luxe et leur sophistication atteignent des sommets. Ils attisent la convoitise d'une clientèle fortunée qui se presse chez les marchands merciers parisiens. Cette corporation va largement contribuer à faire de Paris la capitale européenne de la mode et du luxe à la française, malgré le sévère jugement attribué à Denis Diderot dans l'*Encyclopédie* qui les qualifie de « marchand(s) de tout, et faiseur(s) de rien[1] ». À la croisée de plusieurs métiers, les marchands merciers sont à la fois des importateurs, des négociants, des commerçants, des créateurs, des prescripteurs, des « influenceurs et faiseurs de tendances » avant l'heure, au service d'une clientèle aristocratique exigeante. Parmi les plus célèbres : Lazare Duvaux, Charles-Raymond Grancher (ou Granchez), bijoutier de son état et fournisseur de la reine Marie-Antoinette, Edme-François Germain (1694-1750) ou encore la famille Julliot active de 1719 à 1789[2].

Cette vogue s'affirme à partir du règne de Louis XV. Les accessoires de poche sophistiqués font le bonheur des courtisans tant pour leur ingéniosité et leurs fonctions combinées, que pour la richesse des matériaux employés et leur esthétisation extrême. Parmi ces matières, citons l'or et l'argent enrichis de placage de pierres dures, d'écaille, d'ivoire, de nacre (cat. 84 et 85), d'émail (cat. 86) ou les bois exotiques, sans oublier la roussette dont Madame de Pompadour (1721-1764) raffole tant, paraît-il, qu'il ne passe pas une semaine sans qu'elle ne fasse l'acquisition d'un nouvel objet, surtout les nécessaires gainés de roussette verte polie qui trouvent grâce à ses yeux, ainsi qu'en atteste le livre-journal établi par le marchand bijoutier ordinaire du roi Lazare Duvaux de 1748 à 1758[3]. Ce marchand compte d'autres clients célèbres parmi lesquels « Mgr le Maréchal de Richelieu [...] la Duchesse de Brissac, Monsieur Roussel fermier général [...] », nous apprend encore son registre.

L'engouement gagne la gent masculine qui va se passionner pour les objets et nécessaires gainés de roussette ainsi que les tabatières. À la cour, s'il est de bon ton de collectionner ces dernières, il s'avère plus essentiel encore de les montrer et d'en changer tous les jours comme on change de tenue. On rapporte que le prince de Conti (1629-1666) se vantait de posséder huit cents de ces petites « boîtes[4] ». Leur luxe inouï s'affirme par une surenchère d'ornementations confiées aux plus

cat. 84
Etui
Allemagne, XVIIe siècle
H. 10,5 ; L. 1,9 ; E. 0,9 cm
Écouen, musée national de la Renaissance

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14

ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr

11 Introduction
Être et paraître :
accessoires de mode, parures & ornements
KAREN CHASTAGNOL
Directrice du Musée du Domaine royal de Marly

18 Boucles, dentelles, bonnets
& édifices de la mode capillaire
CORINNE THÉPAUT-CABASSET
Historienne de l'art, Présidente du comité ICOM Costume,
Cheffe de projet culturel au château de Versailles

28 Mouche & rouge :
les attributs de la mode et de la beauté
CORINNE THÉPAUT-CABASSET

38 L'apparat olfactif du courtisan
ALICE CAMUS
Docteur en Histoire moderne

50 Orner le vêtement
& ses accessoires à la cour
Dentelles, broderies et boutons
GÉRALDINE BIDAULT
Chargée d'études documentaires
au Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon

66 Le bijou & la montre
pour briller à la cour
ANNE CAMILLI
Fondatrice du Musée À la Carte ®
& GREGORY MAUGAIN
Historien, responsable du musée de l'Horlogerie de Morteau

72 La galanterie de poche
ANNE CAMILLI
& GEORGINA LETOURMY-BORDIER
Docteur en Histoire de l'art, expert en éventails

86 Le soulier & ses parures
ANNE CAMILLI

94 Annexes
95 Notices des œuvres exposées
101 Sources & bibliographie
104 Crédits photographiques

in fine
ÉDITIONS D'ART

Pour toute demande de renseignements ou de service presse :

Marc-Alexis Baranes
Directeur des éditions
mabaranes@infine-editions.fr
Tél. : 01 87 39 84 62
mob. : 06 98 27 12 14
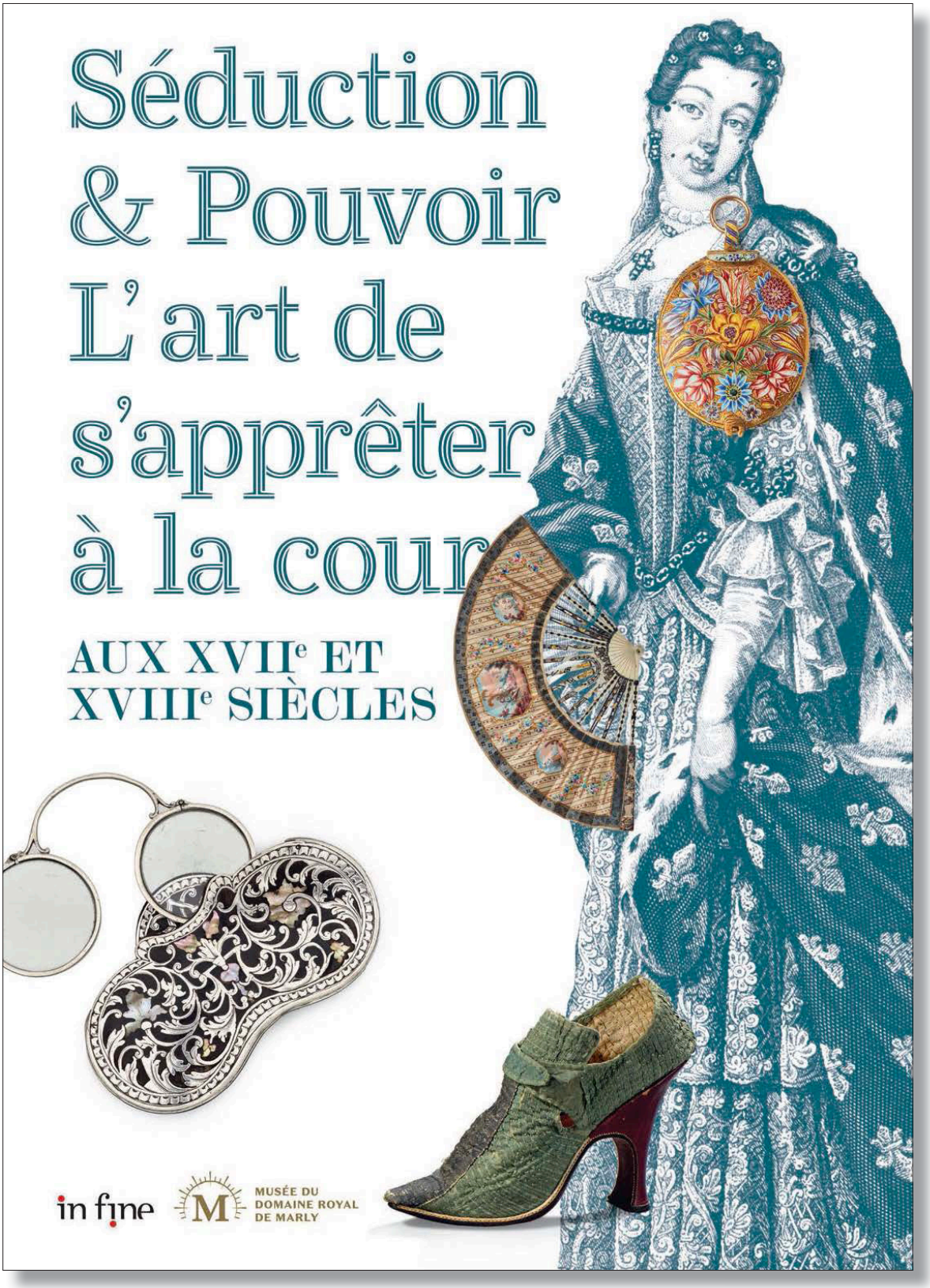
ou
presse@infine-editions.fr
www.infine-editions.fr